



Compte rendu de l'audioconférence du 15 mars 2020

Le plan de continuité d'activité est enclenché dès demain

Généralités :

Tous les sujets sont amenés à être précisés dès demain et les décisions peuvent être amenées à bouger selon les annonces. Ce contexte est sans précédent pour tout le monde.

Certaines de nos missions sont essentielles au bon fonctionnement du pays dans ce contexte, d'autres peuvent à ce jour être mises en repli.

En tant que fonctionnaires, même si cela n'est pas encore le cas, il a été rappelé que nous pourrions être appelés en renfort sur d'autres missions dans les semaines à venir.

Missions prioritaires :

SIP : Accueil physique généraliste fermé au public. Les accueils sur rendez vous sont maintenus en dernier recours pour les situations urgentes qui ne peuvent être réglées à distance.

SIE : Priorité aux remboursements d acomptes IS, deTVA, etc... (toutes les entreprises ont reçu des informations de la dgfip)

Gestion Publique local : Recettes et dépenses et comptabilité restent prioritaires (accueil physique fermé sauf urgence sur rdv). Paiement des traitements et pension prioritaires

Secteur public hospitalier : en haut des priorités / seul service avec un maintien des accueils physiques

Services informatiques: maintenir les applications en lien avec les missions prioritaires et mise en place des postes de télétravail

RH : paie et réponses aux questions des personnels

Centres de contacts : prioritaires

De fait, a priori, sauf précisions ultérieures, les autres missions ne sont pas considérées comme prioritaires

Ex :

Immobilier de l'État / pas prioritaire

Spf : seuls les 1ers actes d'identification sont prioritaires

Contrôle Fiscal : repli des missions – veille sera mise en place – réflexion en cours sur le délai de 3 mois pour les procédures engagées

Tous les personnels nomades ne vont plus sur le terrain

Concours et formations

Tous les concours sont différés et les formations annulées ou différées

Agents

4 catégories de personnels :

1 – sur missions prioritaires et non empêchés vont sur leur lieu de travail

2 – sur missions prioritaires et empêchés : télétravail quand cela est possible

3 – sur missions non prioritaires et non empêchés télétravail ou renfort des missions prioritaires.

4 – sur missions non prioritaires et empêchés autorisations d'absence

Les organisations syndicales sont intervenues sur le télétravail impossible en cas de garde d'enfants : la DG a répondu que dans la mesure du possible il ne serait pas mis en place

Une attention particulière sera faite sur les collègues berkanis qui auront la charge de désinfecter les locaux

Toutes les cantines et restaurants collectifs seront fermés dès le lundi 16 mars

Les organisations syndicales seront en audioconférence quotidiennement avec la DG .

Tous les agents seront informés normalement dès demain via leur direction locale et une communication nationale de la dg est prévue.